

Patrimoine Industriel



Bureau de dépôt: Liège I

N° 23 — JUIN 1992

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'A.S.B.L. «PATRIMOINE INDUSTRIEL WALLONIE-BRUXELLES»



Sommaire

Articles et notes

S. COEKELBERGHS:

«Du marché aux «Halles Saint-Géry», ou l'échec d'une tentative de réhabilitation d'un ancien site bruxellois d'activité économique 3

G. VANDERHULST:

Le Site de Tours et Taxis: un site exceptionnel plein d'avenir ... 21

Publications 24

C'est à voir 30

Protection 33

Agenda 33

Vie de l'Association 42

N'OUBLIEZ PAS VOTRE COTISATION

Cotisations annuelles

Il était devenu indispensable d'envisager leur relèvement. Leur tarif actuel remonte à 1984...

Pour certaines, la réception du «Bulletin» excède leur taux net!

L'Assemblée générale du 23 mars 1991 (Bruxelles, Centre Botanique) a décidé les nouveaux tarifs suivants:

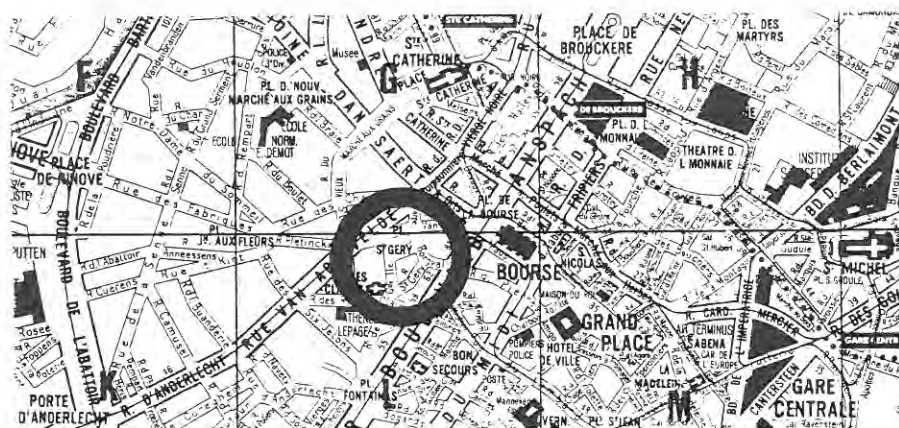
- Membre individuel effectif 500 FB
- Associations culturelles 750 FB
- Associations commerciales 1.000 FB
- Entreprises, membres protecteurs 3.000 FB

Du marché aux «Halles Saint-Géry», ou l'échec d'une tentative de réhabilitation d'un ancien site bruxellois d'activité économique¹

Présentation du marché Saint-Géry et de son environnement

Le marché Saint-Géry, au centre de la place du même nom, à Bruxelles, constitue le centre de gravité du quartier Saint-Géry. Celui-ci est situé en plein cœur de la ville, à environ deux cents mètres de la Bourse, à l'ouest du boulevard Anspach (carte 1).

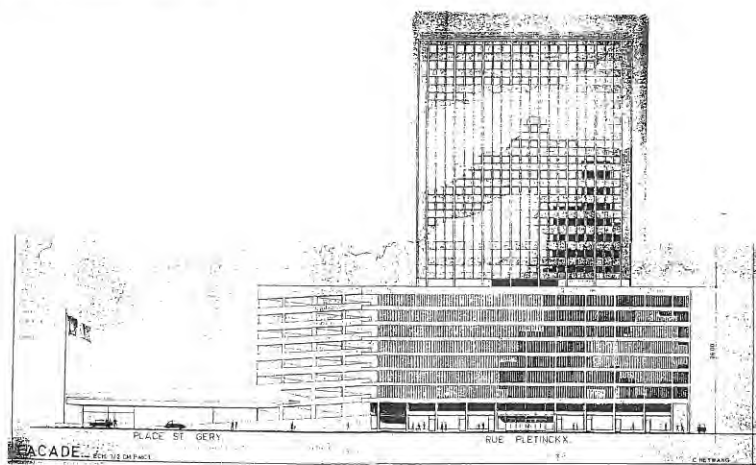
L'ensemble de ce quartier, qui est le berceau historique de la ville, bénéficie d'un important programme de rénovation lancé par la Ville de Bruxelles en 1979, mais qui n'a effectivement commencé qu'en 1985. Les travaux menés par la Ville portent sur un îlot bien précis: l'îlot Saint-Géry, constitué en partie de bâtiments de grande valeur historique et architecturale: un ancien relais de poste, «Le Lion d'Or», dont les origines remontent à 1622, deux anciennes maisons du XVII^e siècle ainsi qu'une annexe de l'ancien couvent des Riches Claires, datant de la même époque et surmontant un ancien bras de la Senne tout récemment réhabilité. Le résultat est remarquable, alors qu'il n'est que partiel car les restes du cloître du couvent doivent encore être prochainement rénovés. En outre, la très belle église baroque des



Carte 1 - Localisation du quartier Saint-Géry (De Rouck, s.l.n.d.).

Riches Claires, gravement endommagée par un incendie en juin 1989, fait l'objet actuellement de lourds travaux de restauration. Tous ces travaux de réhabilitation de notre patrimoine ont eu un effet bénéfique sur le reste du quartier qui connaît un mouvement de renouveau, très lent mais cependant perceptible, comme en témoigne la récente rénovation du marché Saint-Géry, un ancien marché alimentaire.

Saint-Géry, tout comme le reste du centre-ville, a fortement souffert du mouvement de modernisation urbanistique des années soixante, qui s'est traduit par l'existence d'un certain nombre de projets démesurés, qui, même s'ils n'ont pas été réalisés à Saint-Géry, ont cependant eu pour conséquences l'abandon des activités commerciales, le départ de la population et le délabrement des maisons sur lesquelles planaient des menaces d'expropriation qui rendaient tout entretien inutile. La figure 1 présente un des projets qui menaçaient directement le marché couvert ainsi que les autres bâtiments historiques que nous venons de mentionner.



**Fig. 1 - Projet d'immeuble sur la place Saint-Géry; architecte C.Heywang, vers 1965
(Archives de la Ville de Bruxelles).**

La médiocrité du projet permet de se rendre compte à quel point le quartier l'a échappé belle, même si celui-ci manque de cohérence au niveau urbanistique. En effet, on remarque la présence quasiment côte à côte des bâtiments anciens, de maisons de style néo-classique, d'immeubles à appartements datant les uns des années trente, les autres des années soixante et d'une vaste façade en ciment faisant partie de l'ancien complexe cinématographique du Pathé Palace.

On voit donc que, hormis les bâtiments anciens de l'îlot Saint-Géry, les immeubles du quartier datent au plus tôt du XIX^e siècle, alors que Saint-Géry est le berceau de la cité dont la fondation remonte au X^e siècle. A cette époque, ce quartier portait le nom de «la Grande Ile», ou «Ile Saint-Géry», dont la Senne délimitait les contours. Le voûtement de la rivière, réalisé dans les années 1870, a très fortement affecté le quartier et lui a donné sa morphologie actuelle. Aujourd'hui, ni le tracé des nouvelles rues ni les constructions existantes ne laissent un instant imaginer l'aspect antérieur des lieux.

Description et historique du marché Saint-Géry ²

Le marché Saint-Géry même a été construit en 1881 selon les plans de l'architecte A. Vanderheggen (figures 2 à 4). De style néo-renaissance flamande ³, le marché est de forme rectangulaire (42 m x 21,75 m), et ses quatre angles ont été coupés afin de permettre les accès en vis-à-vis des quatre rues aboutissant sur la place Saint-Géry.

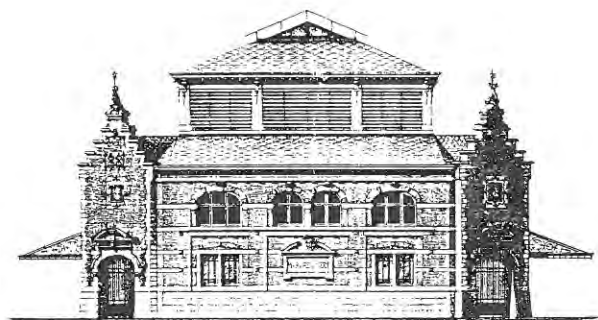
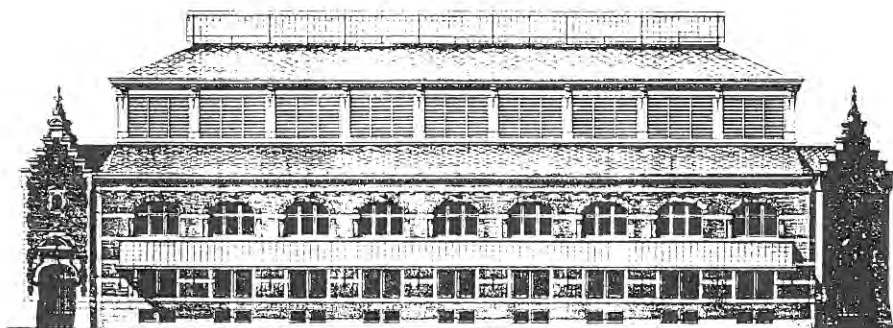
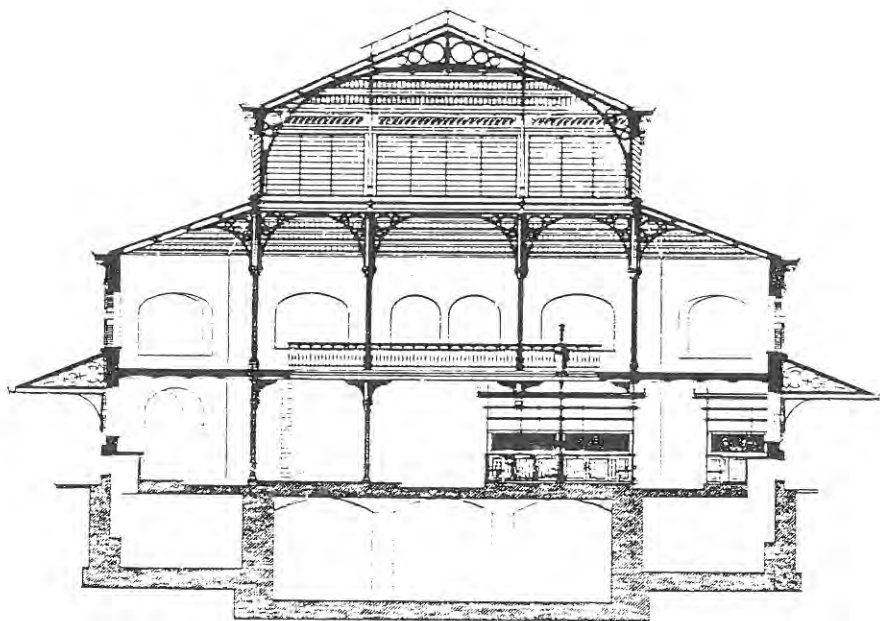


Fig. 2 et 3 - Le marché Saint-Géry.

Plans parus dans «L'Emulation» 1882-1883 (Inter-Environnement Bruxelles, *Le marché Saint-Géry, proposition de reconversion en hôtel artisanal*, 1983, p. 118).



**Fig. 4 - Coupe transversale. Plan paru dans «L'Emulation» 1882-1883
(Inter-Environnement Bruxelles, *Le marché Saint-Géry, proposition de reconversion en hôtel artisanal*, 1983, p. 117).**

La façade de l'édifice est en briques et en pierres bleues. Le socle du bâtiment est une masse qui s'oppose à la structure légère et claire de la charpente métallique ⁴, illustration du nouvel usage du fer et du verre. Une toiture à versants, surmontée d'une verrière à lamelles, permet aération et luminosité, encore accrue par l'existence d'un lanterneau disposé sur toute la longueur du marché, assurant de la sorte un éclairage zénithal. A l'intérieur, nonante-six échoppes, également dessinées par l'architecte, étaient réparties selon deux axes perpendiculaires qui se croisaient à un obélisque-fontaine ⁵, ainsi que le long des deux allées latérales; vingt-quatre colonnes métalliques supportent les six fermes en arc de la charpente, franchissant un espace central d'une portée de 11,70 m ⁶. A l'étage, le bâtiment est parcouru par une galerie qui ne comptait pas d'échoppes mais quarante-deux bancs. Sous le dallage du rez-de-chaussée existe un système de cani-

veaux qui a efficacement empêché l'humidité ascensionnelle d'altérer le bâtiment. Au sous-sol, une vaste salle, «remarquable ouvrage en maçonnerie de briques constitué d'un quadrillage de piliers de section carrée» ⁷ servait de glacière. En périphérie de cette salle se trouvent des caves ventilées par des soupiraux.

Lors des travaux du voûtement de la Senne, la Ville de Bruxelles décida de construire à cet endroit un marché en matériaux durables. En effet, depuis 1804, la place Saint-Géry était le lieu du marché aux toiles et au lin, et il existait dès 1813 un projet de marché couvert permanent de forme carrée qui fut abandonné suite aux troubles politiques de 1830. En 1843, on y associa un marché aux fruits; enfin, en 1867, on déménagea à Saint-Géry le marché de la viande, du lait, des oeufs, fromages et autres laitages qui se tenait au marché des Récollets (ou marché au Beurre), supprimé et détruit en 1869 pour y construire la Bourse. Le marché se tenait alors dans un hangar provisoire à l'intérieur duquel avait lieu la vente de tous les produits, à l'exception de la viande, vendue à l'extérieur sur des étals disposés par l'administration communale. L'ampleur du marché poussa les édiles communaux à construire une infrastructure permanente. Le 25 mars 1882, l'occupation des stands fut mise pour la première fois en adjudication ⁸.

L'intensité de l'activité du marché baissa fortement après la seconde guerre mondiale. La Ville de Bruxelles décida de fermer le marché le 28 février 1977, évoquant comme raison le fait que celui-ci était délaissé par les commerçants suite à l'ouverture le 2 mai 1973 d'un marché de gros au quai des Usines et suite aux incertitudes planant sur l'avenir des lieux, entretenues par des rumeurs de démolition ⁹.

Les différents projets d'aménagement de la place et du marché

On prévoyait en effet la démolition du marché couvert, à l'exception des caves voûtées qui auraient été maintenues à des fins d'animation ou de commerce. On imaginait sur la place un square public planté d'arbres, au centre duquel on aurait trouvé l'obélisque-fontaine ainsi remis en évidence. En outre, il n'aurait plus été possible aux voitures de faire le tour de la place. Enfin, du côté du Borgval s'élèverait un pavillon abritant l'accès aux caves rénovées ¹⁰. Ces projets ne furent jamais réalisés. Heureusement, car le marché Saint-Géry est, avec les Halles de Schaerbeek reconverties en centre culturel, un des seuls

témoins de cette forme de la vie quotidienne de la population au XIX^e siècle, les autres édifices du genre ayant été détruits (Halles Centrales, marché de la Madeleine, marché aux Poissons, marché des Récollets,...). L'A.R.A.U.¹¹ et le comité de Bruxelles-centre réagirent en 1979, année choisie pour la commémoration de la fondation de Bruxelles: «Dansera-t-on au son du Millénaire sur les ruines du marché Saint-Géry?» se demandait-on dans un article plaçant pour une réutilisation du bâtiment, mettant en évidence sa valeur intrinsèque et ses avantages (conservation remarquable, grande souplesse d'utilisation, luminosité)¹². De plus, la construction donne à la place une cohérence urbanistique, sans l'écraser par sa présence. Enfin, connaissant la lenteur des prises de décision et toutes les tergiversations qu'elles entraînent, la place Saint-Géry débarrassée de son marché risquait de rester longtemps une plaie urbanistique dans le quartier.

Dès le moment où il a été décidé de maintenir le bâtiment, commença une longue recherche en vue de le réaffecter. Cette recherche n'est malheureusement pas terminée, malgré les nombreuses propositions et une tentative infructueuse sur laquelle nous reviendrons ultérieurement.

Il est très difficile d'énoncer de façon exhaustive les différentes solutions proposées. Nous nous attarderons sur les projets dont nous avons eu le plus souvent connaissance. Alors que beaucoup pensent que «la réaffectation du marché à sa vocation marchande reste la solution logique, à condition qu'elle se distingue de la réalité des grandes zones commerciales du centre-ville»¹³, peu d'initiatives vont dans ce sens et toutes sont restées à l'état de projet. Quelles sont-elles?

Inter-Environnement Bruxelles propose la création d'un **hôtel artisanal**¹⁴, répondant à une nécessité de «revitalisation économique». Cet hôtel artisanal aurait pour rôle de promouvoir de nouvelles entreprises en leur offrant une structure d'encadrement adaptée (assistance technique, facilités locatives, aides à la gestion,...). Ces entreprises auraient en commun le fait d'appartenir à un secteur bien défini: celui de l'ameublement et du décor du logement¹⁵.

L'A.R.A.U., quant à lui, y verrait bien un **jardin d'hiver** (figures 5): la structure générale du bâtiment, sa très grande luminosité, son étendue permettraient la création d'un jardin d'hiver, à la fois lieu de rencontre et de promenade, véritable square couvert avec bancs, buvette, concerts, billard, expositions, salles de réunion»¹⁶. Ce projet,

même s'il est accompagné de dessins agréables, semble être assez utopique. «Il est hautement hypothétique de préjuger de l'utilité sociale d'un tel équipement ¹⁷».

Autre projet fréquemment évoqué, le transfert du **Musée des Enfants**, trop à l'étroit dans ses locaux de la rue Ten Bosch. L'idée, introduite fin 1979, fut abandonnée à la fin de 1982 ¹⁸.

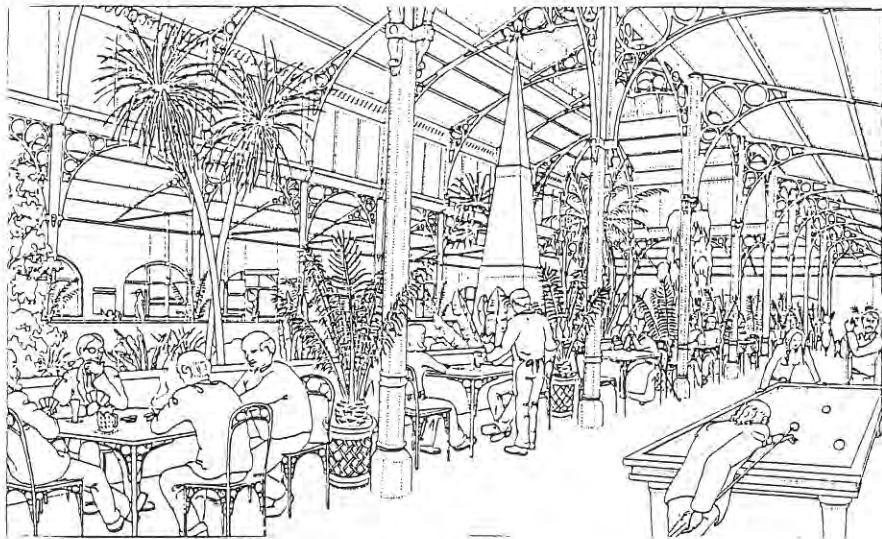


Fig. 5 - Projet de jardin d'hiver, par l'A.R.A.U.
(A.A.M., *La reconstruction de Bruxelles*, 1982, p. 155).

Nouvelle proposition: la création d'un **marché de l'alimentation** (crustacés, poissons, viandes, fruits, légumes,...) réservé aux **restaurateurs**, par l'initiateur du «Village Gourmand», au Sablon, qui rassemblait une série de magasins spécialisés dans l'alimentation raffinée. «Ce que je veux faire du marché Saint-Géry, explique ce promoteur dans une interview au journal *Le Soir*, c'est pour les restaurateurs, ce que j'ai fait avec le 'Village Gourmand' pour les particuliers, c'est-à-dire la recherche de la perfection dans le rapport qualité-prix. Je n'aurai jamais chez moi un client achetant un oeuf à 150 F parce qu'il a faim. Mais s'il veut quelque chose de bon, il le paiera. Et pas pour le décor: pour la qualité» ¹⁹. Projet ambitieux dont on ne s'étonnera pas qu'il n'ait jamais abouti, le «Village Gourmand» ayant très rapidement fermé ses portes.

Les Services Techniques de la Ville de Bruxelles présentèrent trois esquisses d'utilisation du marché: la première imaginant une **pâtisserie**, la deuxième un **théâtre**, tandis que la troisième reprenait l'idée d'un **jardin d'intérieur**; trois propositions «classées sans suite le jour de leur présentation au Collège» ²⁰. Une autre idée circulant à la Ville était d'en faire «un **centre d'artisanat et de services**» où les jeunes diplômés des écoles techniques de la Ville de Bruxelles pourraient s'installer à leur compte ²¹. Cette idée, émise en 1979, devançait en quelque sorte la proposition d'Inter-Environnement Bruxelles que nous venons d'évoquer.

Enfin, dernière proposition, celle «d'intégrer au sein du marché Saint-Géry une **bibliothèque**, des **locaux de consultation médicale, psychologique, juridique, sociale**, des **espaces de rencontre, d'information, d'exposition**,...» destinés partiellement aux immigrés qui constituent une part non négligeable de la population du centre-ville ²².

Faute de moyens financiers, toutes ces propositions sont restées lettres mortes. Leur diversité témoigne de la polyvalence potentielle des lieux, mais aussi du manque apparent de volonté des autorités communales (la Ville de Bruxelles est propriétaire du marché), expliquant la lenteur avec laquelle ce dossier a été traité. Ce marché, fermé depuis 1977, était toujours à l'abandon en 1985. Ce n'est qu'à la fin de cette année-là qu'un espoir de solution a semblé prendre consistance.

La S.A. Saint-Géry et la rénovation du marché

Le 20 décembre 1985 en effet, la Ville signe avec la S.A. Saint-Géry un bail emphytéotique ²³ de trente ans et un renouvellement de trente ans également, dont la redevance s'élève à 1500 fr. par an. L'emphytéote s'engage à rénover complètement le marché à des fins commerciales devant répondre à un critère d'animation, à ses frais, risques et périls.

La Ville réalise là une bonne affaire. En effet, ses possibilités budgétaires sont limitées et elle n'a pas les moyens d'assumer elle-même la remise en état et l'exploitation du marché. Elle s'est donc totalement déchargée d'un dossier épineux, tombé entre les mains d'une société de droit privé, la Société Anonyme Saint-Géry, dont le siège social est à Bruxelles, mais dont l'actionnaire principal est anglais. Sa mission



Photo 1 - L'intérieur du marché Saint-Géry en 1965.

Photo P. Hannaert, journal «Le Soir».

est de rénover et de remettre en route les «Halles Saint-Géry», nouvelle appellation du lieu. Le permis de bâtir est accordé en décembre 1986, mais les travaux ne commencent qu'en 1988. Le classement inattendu du bâtiment en janvier 1987 a retardé le début des travaux, notamment à cause des complications administratives qui ont fait suite au classement. Car l'administration des monuments et des sites a changé trois fois de tutelle en l'espace de deux ans, et elle n'a pas voté de budget pour l'année 1987, ce qui signifie que la S.A. n'a pas reçu les subsides auxquels elle avait droit. Dès lors, la société a pris à sa charge l'entièreté des frais, tout en continuant à revendiquer ces subsides qu'elle n'a toujours pas perçus. En outre, un changement d'actionnaire au sein même de la société aurait également retardé la procédure²⁴. L'administration n'a pas du tout aidé la S.A. Saint-Géry à mener à bien ses projets de rénovation. C'est d'autant plus regrettable que celle-ci n'impliquait aucune dépense par la Ville.

La rénovation est signée par l'architecte J. Zajtman. Les travaux, de grande importance, se sont terminés en juin 1989. Peu de démolitions ont été effectuées, si ce n'est celle des échoppes de boucherie qui occupaient tout le rez-de-chaussée (photos 1 et 2) et qui ne manquaient pas de style. La structure totale a été entièrement maintenue.



Photo 2 - Vue intérieure du marché en 1988. (Photo «Le Soir»).

Trente-deux boutiques bien individualisées ont été prévues, dont vingt sont situées au rez-de-chaussée en pourtour du bâtiment et douze dans une des allées latérales de la galerie. L'installation d'échoppes amovibles (une vingtaine) est possible dans l'espace central du rez-de-chaussée. Un restaurant est installé dans les caves voûtées, tandis qu'une buvette est prévue dans la seconde allée latérale de la galerie. Enfin, un espace d'animation est prévu sous l'aspect d'une plateforme créée entre le rez-de-chaussée et la galerie. Tout est pensé jusque dans les moindres détails: monte-charge entre sous-sol et rez-de-chaussée, alarme, sanitaires séparés pour le restaurant et le reste du bâtiment, réseau d'animation audio,... Sans compter les gros travaux: maçonneries décapées, charpente décapée, protégée et repeinte, nouveau revêtement au sol, installation de chauffage, remplacement et fermeture des verrières, nouveau réseau d'adduction d'eau et d'évacuation à l'égout,...²⁵.

Le résultat final est assez convaincant (photos 3 et 4). Peut-être peut-on regretter les couleurs utilisées pour repeindre les charpentes: rose et bleu clair, et la médiocre qualité du matériau retenu pour individualiser les boutiques (blocs de béton), de même que la présence très visible et peu esthétique des installations de ventilation liées au chauffage.

Une fois les travaux de rénovation terminés, la S.A. Saint-Géry devait assurer l'exploitation des Halles. Elle chercha alors à louer les boutiques et échoppes à des commerçants. Le 25 juin 1989, c'est l'ouverture officielle du «nouvel espace commercial». A ce moment, huit boutiques sur les trente-deux prévues sont ouvertes (bijoux, pralines, «cookies», ameublement etc); le bar et le restaurant sont également loués mais pas encore ouverts. Au total, 50 % de la surface sont loués. Quelques magasins extérieurs aux Halles ont accepté de participer à l'inauguration dans le but de faire du remplissage. Une société, «La Grande Source» est locataire du bar et du restaurant. En septembre 1989, elle décide d'occuper l'ensemble des Halles et conclut un bail commercial avec la S.A. Saint-Géry. «La Grande Source» ne cherche pas de nouveaux locataires pour le reste des boutiques: au contraire, elle résilie les baux commerciaux des huit locataires en place qui se voient forcés de quitter les lieux. «La Grande Source» ouvre le bar et le restaurant en mars 1990. Très vite, elle s'avère incapable de payer le loyer (15 millions par an + les charges). Elle n'a pas réussi à mettre les Halles en activité de manière rentable, et même si le restaurant et le bar fonctionnent bien, c'est insuffisant. Elle a cependant organisé des manifestations épisodiques (marché de Noël, concert de jazz). La S.A. Saint-Géry entame une procédure judiciaire à l'encontre de son locataire, prononcé en faillite et lourdement condamné.

Depuis janvier 1991, les Halles sont donc vides, elles sont louées pour des manifestations occasionnelles: soirées privées, défilés de mode, expositions,... La S.A. Saint-Géry cherche une nouvelle affectation aux lieux. Soit elle les sous-loue à nouveau, soit elle vend le bail emphytéotique et se débarrasse de toute l'affaire.



Photo 3 - L'intérieur du marché après rénovation.

Raisons de l'échec de la réaffectation

Plusieurs causes sont citées pour expliquer cette regrettable affaire. D'abord, l'**exigüité des boutiques**: elles ont toutes entre 8,80 et 14,60 m² de surface, sans aucune possibilité de stockage des marchandises, ce qui est vraiment très petit. Si on ne voulait pas faire des Halles une seconde galerie Agora, il fallait louer deux ou plusieurs cellules pour disposer d'une surface convenable.

Ceci conduit à la deuxième cause d'échec du projet: le montant trop élevé du **loyer**, établi à 25 000 fr./mois boutique ²⁶. La nécessité de multiplier ce montant par deux ou par trois pour disposer d'une surface convenable écartait d'office les candidats ²⁷.

A ceci s'ajoute une troisième cause d'échec, la **conception même du projet**. Les promoteurs (rappelons qu'ils sont en partie anglais) ont voulu faire du marché Saint-Géry un «Covent Garden» bruxellois, à l'image de cet ancien marché couvert situé à Londres, reconverti en un ensemble de boutiques et qui connaît un grand succès touristique. Mais Bruxelles n'est pas Londres et il aurait sans doute mieux fallu cerner la réalité locale. Les deux études de marketing réalisées dans ce but ont conclu à l'opportunité de faire du «chic et branché», comme les boutiques de la rue Antoine Dansaert, située à peine à deux minutes à pied de Saint-Géry. La faiblesse de cette conclusion apparaît d'autant mieux quand on sait que la rentabilité de ce type de commerce est très relative: les fréquences de changement de leurs exploitants en témoignent. La nécessité de disposer de surfaces commerciales plus vastes semble d'autant plus forte que le genre de boutique qui était envisagé a besoin d'assez bien d'espace, et nous avons évoqué les difficultés que cela implique vu le montant du loyer. En outre, les Halles étant situées dans un quartier très populaire, ces boutiques ne s'adressaient pas du tout à la population locale. Une visite de l'intérieur des Halles permet de se rendre compte que ce projet était inadapté au quartier. Les promoteurs auraient dû faire une étude des circuits commerciaux. Celle-ci aurait sans aucun doute conclu au fait que les acheteurs ont un comportement très paresseux et qu'il leur faut une forte motivation pour traverser le Bd Anspach, réellement considéré comme une frontière sociologique ²⁸. Les Halles telles qu'elles se présentaient n'offraient aucune activité locomotrice originale, les quelques boutiques installées ne proposant que des articles déjà très répandus dans tous les magasins de la rue Neuve, de City 2, de la rue des Fripiers, de la galerie Agora, du centre Anspach,... bref de ce que l'on appelle couramment le «bas de la ville». Il ne faut pas oublier que tous ces lieux sont proches des Halles et qu'ils sont de puissants concurrents. Les Halles devaient donc offrir quelque chose d'exceptionnel, ce qu'elles n'ont pas réussi à faire, même si le cadre l'était, destiné à une clientèle de luxe que l'on n'attire pas avec ce genre de

boutiques et que l'on ne trouve pas dans cette partie de la ville, de fréquentation populaire par opposition au «haut de la ville» (Galeries Louise, de la Toison d'Or, Bd de Waterloo) de fréquentation plus huppée.

Se pose en outre la question de l'**accessibilité des lieux**. En admettant que les gens traversent le boulevard Anspach, il leur faut passer par la rue Jules Van Praet ou le Borgval, qui ne sont guère agréables à parcourir, étant donné l'état de délabrement de la plupart des bâtiments. Cette considération renforce la nécessité qu'il y avait à faire des Halles un lieu d'exception, tout au moins s'il fallait à tout prix en faire un lieu de commerce. En plus, il faut encore préciser que Saint-Géry n'est pas un lieu de passage obligé des utilisateurs du métro ou pré-métro alors que c'est le cas de City 2 ou du centre Anspach (à partir desquels il existe en effet un accès direct à ces moyens de transport), et qu'il ne dispose pas des mêmes facilités de parking.

Tout ensemble commercial d'une certaine d'envergure, telles que se voulaient les Halles Saint-Géry, se raisonne en termes de circuits et de concentrations de personnes. Or, le lieu est en dehors des circuits traditionnels même si son implantation en plein centre de la ville lui assure une importante clientèle potentielle et par là une vaste zone de chalandise. Cette dernière considération a, semble-t-il, été privilégiée et jugée suffisante pour assurer le succès de l'entreprise. Mais il existe d'autres facteurs qui influencent une implantation commerciale, et ceux-ci n'ont pas été envisagés (notamment les caractéristiques de la population, la concurrence, l'environnement, l'accessibilité, les surfaces nécessaires et la forme des cellules, le passage, la visibilité,...²⁹).

Ceci dit, la question reste posée: quelle serait l'activité commerciale d'exception susceptible d'attirer la clientèle?

Conséquences de cette situation

L'échec de cette tentative de réhabilitation a jeté un froid sur le quartier, dont le renouveau se fait attendre plus longtemps que prévu. La rénovation des Halles avait attiré dans le quartier une série de commerces «branchés»: galeries d'art, bijoutier, vêtements de style,... occupant des maisons rénovées. Aujourd'hui, un certain nombre de commerçants a quitté les lieux et d'autres s'apprêtent à les suivre. Seuls survivent à Saint-Géry ceux qui cumulent plusieurs activités. Cette évolution n'est pas bonne pour ce quartier hétérogène qui voit se développer d'autres commerces moins attrayants (night-shops,

boîtes de nuit, bars,...) dans des maisons le plus souvent délabrées. L'évolution du quartier est entrée dans un cercle vicieux. La remise en activité des Halles est une condition indispensable au redémarrage du quartier. D'un autre côté, la réussite de la réaffectation des Halles ne sera assurée que si le quartier retrouve une allure nette et agréable, qui invite à la promenade et à la flânerie. Ce n'est certes pas le cas actuellement. On ressent à Saint-Géry une atmosphère de négligence, entretenue par l'état de dégradation avancée de certaines maisons, la saleté des trottoirs et l'existence d'un vaste chantier à l'arrêt depuis plusieurs mois.

Quel avenir pour les Halles?

Il n'aurait sans doute jamais fallu enlever aux Halles leur fonction de marché. A cet égard, les motifs avancés par la Ville en 1977 pour justifier sa décision ne sont pas convaincants. Le problème ne semble pas avoir été étudié à fond. N'aurait-il pas été judicieux de tenir compte de l'existence, à trois cents mètres de là, du marché Sainte-Catherine (marché alimentaire essentiellement), qui se tient quotidiennement et qui s'est maintenu? A-t-on envisagé de transférer ce marché qui se tient en plein air dans le lieu couvert que sont les Halles, lesquelles ont,



Photo 4 - Vue extérieure du marché en 1991.

du reste, été conçues à cette fin. Ici aussi, la question reste posée. Quoi qu'il en soit, les travaux effectués dans les Halles sont tels que le retour à une affectation en tant que marché alimentaire est devenue impossible, alors que c'est le souhait de la majorité des habitants et commerçants de l'endroit.

La S.A. Saint-Géry et quelques agences immobilières explorent activement d'autres solutions. Il est difficile de chercher à en faire à nouveau un lieu de commerces de luxe vu les déboires exposés plus haut. On a évoqué la possibilité d'en faire un lieu de vente d'**antiquités** et de **brocante**, mais ce secteur est déjà bien représenté à Bruxelles avec le Sablon ou le Vieux Marché.

Une **affectation culturelle** ne serait peut-être pas une mauvaise idée, mais le prix de la location ne le permettrait pas étant donné que bien souvent les associations culturelles disposent de moyens financiers réduits. De plus, il y a un handicap majeur au cas où les organisateurs prévoieraient des conférences ou des projections audiovisuelles: c'est la présence de l'obélisque-fontaine en plein centre du marché qui coupe littéralement le rez-de-chaussée et qui masquerait alors la vue de la moitié des participants. Et l'occupation d'une moitié de la salle n'est pas suffisante, celle-ci étant quand même assez petite. De plus, les besoins en salle de conférences sont satisfaits par l'auditorium des Riches-Claires à une cinquantaine de mètres de là. Ces considérations limitent donc fortement les possibilités de réaffectation culturelle à un lieu d'exposition, qui serait sans aucun doute très agréable mais probablement insuffisante pour assurer la rentabilité des lieux.

L'orientation la plus plausible est celle du **secteur Horeca**. Le volume du bâtiment semble bien adapté à ce genre d'activité. Plusieurs possibilités sont envisageables: soit il y a réhabilitation du bar à l'étage et du restaurant au sous-sol, laissant ainsi la possibilité de faire du rez-de-chaussée un lieu d'exposition; soit une taverne ou brasserie occuperait l'ensemble des lieux. Cette réaffectation est sans doute celle pour laquelle les chances de succès sont les plus élevées.

Les demandes d'information auprès de la S.A. Saint-Géry sont réelles; elles émanent le plus souvent de groupes étrangers qui exercent précisément leurs activités dans le secteur Horeca. Il est évident que l'importance du projet nécessite des assises financières solides que peu de candidats peuvent assurer.

Un **réaménagement des accès** est certainement une condition indispensable à la reprise de l'animation des lieux. A cet égard, la mise en piétonnier de la place Saint-Géry a été étudiée par la Ville. Non seulement le Borgval et la rue Jules Van Praet mais aussi toute la place de la Bourse nécessitent une révision de leur aménagement. La question de la rue Jules Van Praet a déjà été envisagée à la Ville. Il est projeté de mettre un nouveau revêtement de sol qui serait dans la continuité de celui prévu pour les abords du marché. Quant à la place de la Bourse, elle a besoin d'un profond «lifting» car elle est dans un triste état avec ses maisons inoccupées et délabrées. Telle qu'elle est, elle n'incite guère à la promenade et par conséquent à aller voir ce qu'il y a au-delà. Et la présence d'un chantier dû à des fouilles archéologiques n'arrange rien. Cependant, en plus d'un projet d'hôtel qui est envisagé sur un des côtés de la place, il est prévu de l'autre côté la création d'un musée archéologique souterrain qui s'ouvrirait à l'automne 1992³⁰. Cette réalisation, qui entraînerait un réaménagement de la place de la Bourse, fait naître l'espoir d'en faire un nouveau pôle d'attraction à partir duquel il ne serait pas trop difficile de mener les visiteurs vers le quartier Saint-Géry. De même, lorsque la rénovation du cloître et de l'église sera terminée, ces lieux seront redevenus attractifs et feront sûrement l'objet d'une fréquentation accrue, qui ne pourra être que bénéfique pour les Halles Saint-Géry.

Sophie COEKELBERGHS, géographe

NOTES

- 1 D'après un mémoire de licence en Sciences géographiques: «*Le quartier Saint-Géry. Evaluation d'une opération de rénovation urbaine à Bruxelles*», présenté à l'Université de Liège en février 1992, sous la direction de Madame B. Mérenne-Schoumaker.
- 2 Pour ce paragraphe, nous nous basons essentiellement sur l'article de Ch. SPAPENS, «*Le marché Saint-Géry à Bruxelles*», in *Brabant*, n°3, 1983, pp.14-23.
- 3 V.V.I.A., *Per kanaal door Brussel*, V.V.I.A. et Kredietbank, Gand, 1987, p.23.
- 4 FONDATION ROI BAUDOUIN et R.T.B.F., *La mémoire des pierres, découvrez le Bruxelles industriel*, Bruxelles, 1986.
- 5 La place Saint-Géry avait son centre auparavant occupé par une église, construite au XVI^e siècle et démolie à la Révolution française. On y installa alors en 1802 un obélisque-fontaine de 12 m de haut qui provenait de la cour de l'abbaye de Grimbergen. Il fut maintenu en place lors de la construction du marché, dont il occupe l'espace central.
- 6 R. VANDENDAELE, «*Le métal dans l'architecture au XIX^e siècle*», in *Poelaert et son temps*, catalogue de l'exposition organisée du 29/11 au 27/12/1980, Crédit Communal de Belgique et Institut supérieur d'architecture V. Horta, Bruxelles, 1980, p.94.

- 7 Idem, *ibidem*.
 - 8 Rapport n°40 de la séance du Conseil communal de la Ville de Bruxelles du 31 janvier 1977, *Bulletin communal*, 1977.
 - 9 *Idem*.
 - 10 La presse de l'époque a largement fait écho à ces projets, par exemple l'article non signé «La place Saint-Géry, berceau de la ville, aménagée et plantée», in *La Libre Belgique*, 29/04/1976.
 - 11 Atelier de Recherche et d'Action Urbaines.
 - 12 A. BRAUMAN, «Sauver le marché Saint-Géry», in *La ville et l'habitant*, bulletin de liaison d'Inter-Environnement Bruxelles, n°3, février 1979, Bruxelles, pp.1-2.
 - 13 INTER-ENVIRONNEMENT BRUXELLES, «Le marché Saint-Géry, proposition de reconversion en hôtel artisanal», in *Livre blanc n°2 de la campagne et de l'action pour la réaffectation du patrimoine architectural, Bruxelles 1983-84*, Commission française de la Culture de l'agglomération de Bruxelles (C.F.C.), p.122.
 - 14 Idem, *op. cit.*, p.123.
 - 15 Idem, *ibidem*.
 - 16 A. BRAUMAN, *op. cit.*, p.2.
 - 17 Ch. SPAPENS, *op. cit.*, p.20.
 - 18 Ch. SPAPENS, *op. cit.*, pp.20-21.
 - 19 J.C. VANTROYEN, «Le marché Saint-Géry redeviendra une véritable halle... grâce à un restaurateur français», in *Le Soir*, 20/10/1983.
 - 20 Ch. SPAPENS, *op. cit.*, p.23.
 - 21 Minute n°570 datée du 14/05/1979, Echevinat du commerce, des affaires économiques et des fêtes publiques, Ville de Bruxelles.
 - 22 Ch. SPAPENS, *op. cit.*, p.20.
 - 23 «Le bail emphytéotique est la convention par laquelle le propriétaire d'un immeuble (ou terrain, par exemple une commune, autorise une personne à exercer une jouissance temporaire de longue durée sur son bien, moyennant une redevance annuelle. Il est souvent prévu qu'au terme du bail (minimum 27 ans, maximum 99 ans), les constructions et les plantations entreprises reviennent de plein droit et sans indemnité au bailleur emphytéotique». Ce type de bail est fréquemment utilisé par les pouvoirs publics (E.R.U. asbl, *Pour un bilan de la rénovation urbaine en Wallonie et à Bruxelles*, Bruxelles, 1980, pp.33-34).
 - 24 Plusieurs articles de presse ont signalé ce changement et le départ d'un holding d'investissement. Ce changement d'actionnaire a eu pour conséquence l'abandon d'un premier projet de rénovation du marché qui prévoyait des échoppes de commerces alimentaires, ainsi qu'un restaurant au sous-sol et un bar à l'étage.
 - 25 Source: S.A. Saint-Géry.
 - 26 Peut-être la S.A. Saint-Géry aurait-elle pu réduire ses exigences si elle avait reçu les subsides prévus?
 - 27 A titre de comparaison, les prix de location à la rue Neuve s'élèvent en moyenne à 47 000 F le mètre carré par an (ce prix est donné pour un magasin moyen de 160 m², mais les prix augmentent lorsque les surfaces louées sont plus petites). Du côté des avenues Louise et de la Toison d'Or, les prix tournent autour de 35 000 F/m²/an. (D. PETRE et al., «Monopoly de Noël», in *La Libre Entreprise*, 21/12/1991 et B. MERENNE-SCHOUMAKER, *Dossier d'excursion sur Bruxelles*, Université de Liège, inédit, octobre 1990).
- Un loyer à Saint-Géry de 25 000 F par mois correspond à 20 000 F/m²/an.
- 28 D'après un entretien auprès de l'agence immobilière Healey & Baker, chargée de trouver un locataire aux Halles.
 - 29 B. MERENNE-SCHOUMAKER, *Localisation du commerce de détail*, Université de Liège, non publié, 1985-86, pp.77-89.
 - 30 R. KERREMANS, «Au pied du 'Monument de l'or': le futur musée de la Bourse», in *Nouvelles du Patrimoine: l'archéologie bruxelloise*, n°40, septembre 1991, pp.20-21.

Le Site de Tours et Taxis : un site exceptionnel plein d'avenir

Le Conseil d'Administration de la SNCB vient de décider le transfert à court terme de la gare des petits colis qui fonctionnait à Tours et Taxis. La Région bruxelloise fait étudier des plans et propositions pour aménager le site en y maintenant une priorité à l'industrie (au sens large!) et reconvertissant une bonne partie à d'autres fonctions urbaines comme l'espace vert, le logement, le bureau. Bref le site devient un enjeu pour rêveurs, promoteurs, urbanistes, industriels et habitants.

C'est le moment de souligner farouchement peut-être, sa valeur de patrimoine d'histoire, économique, industrielle et sociale. C'est le moment de rappeler une proposition de valorisation originale de ce patrimoine.

Le site constitue un exemple remarquablement conservé de l'implantation d'un Centre de transbordement, d'entrepasage et de dédouanement, infrastructure indispensable à l'économie d'une Ville-Région.

Nœud de communications, pôle essentiel du transit de marchandises à la porte de la Capitale, remarquable ensemble de 250.000 m²,



**Site de Tours et Taxis depuis la rue Lefebvre, Château d'eau et station électrique
(Photo La Fonderie).**

superbe architecture industrielle constitué par l'entrepôt public, les halls aux trains, la gare et les édicules entre les rails, le château d'eau, la centrale électrique et l'hôtel des postes.

Cet ensemble a une très forte implication sur les entreprises des environs. La fonction de douanes et d'imports-exports a créé nombre d'emplois dans les secteurs comme les alcools, les tabacs, les cafés, le conditionnement... Les quartiers environnants ont été réfléchis et présentent une mixité de fonctions quasi optimale et dont on devrait largement s'inspirer.

Le Site de Tours et Taxis en tant que tel a été construit en 1907 pour assurer quatre fonctions prédominantes qui ont été voulues interpénétrées et complémentaires :

1. La gare de chemin de fer, les voies et les quais de transbordement.
2. L'hôtel des Douanes et les magasins spéciaux.
3. Les Entrepôts publics en franchise de douanes.
4. L'Hôtel des Postes.

Un site unique au monde

Il convient particulièrement d'attirer l'attention sur le fait que, lors du Septième Congrès pour la Sauvegarde du Patrimoine industriel, congrès qui a réuni cent septante personnes en septembre 1990 à Bruxelles, Congrès qui s'est tenu sous le patronage entre autres de la Communauté Française, de la Région bruxelloise, de la Commission Européenne, les responsables internationaux ont demandé de présenter ce site comme «*Land Mark*», *significatif au plan international*.

Ces personnalités proposent de l'inclure dans un répertoire en cours de publication. Ce répertoire ne reprend qu'une centaine de sites au plan international.

Ces personnalités n'ont bien sûr pas pu apprécier chaque élément de ce site. Elles m'ont chargé, en tant que Président de la Section Belge du TICCIH et Administrateur-délégué de La Fonderie, de préparer un dossier pour cette mise en valeur au plan international.

La proposition en terme de classement de l'ensemble du site ne signifie bien sûr pas le blocage quant à une réflexion de réaffectation de tout ou partie de ce site. Il s'agit pour que le maximum de précautions soient prises dans le cadre des propositions de modifications et réaffectations de ce site que propose les études sur l'avenir du Canal. D'autres sites sur le même axe du canal méritent également une prise en considération appuyée.



**Site de Tours et Taxis depuis la rue Lefebvre, Château d'eau et station électrique
(Photo La Fonderie).**

Un Centre belge du Chemin de Fer

Par ailleurs, j'ai déjà eu l'occasion de proposer à diverses occasions l'aménagement d'un *Centre belge du Chemin de Fer dans les Halls*, encore en activité, de la station de Chemin de fer.

Cette idée est soutenue par le Patrimoine Industriel Wallonie Bruxelles, asbl, association qui regroupe quasi tous les partenaires wallons et bruxellois préoccupés de ce patrimoine.

D'autres personnes se préoccupent par ailleurs d'y faire un musée classique du Chemin de Fer. Le problème est *d'y faire un Musée sans en faire un, c'est à dire sans figer les choses* comme au Musée du Chemin de Fer de Mulhouse. L'essentiel est de garder dans un pôle économique réel et très vivant un Centre tout aussi actif concernant le patrimoine Chemin de fer de ce pays.

Un Centre et pourquoi pas un Musée ?

Ce Centre doit donc être fréquenté comme un pôle d'activités économiques peut l'être. Il s'agirait d'inscrire dans le présent et le futur les traces significatives du passé industriel et social, traces qui seraient valorisées de diverses façons, comme dans certains bons musées, mais sans empêcher le développement d'activités économiques, c'est

en cela que le Centre serait *aussi* culturel. Je ne m'étendrai pas ici sur les arguments qui plaident en faveur de cette implantation, espérant bien pouvoir y contribuer dans un proche avenir, fort des appuis d'experts en Belgique et à l'étranger.

Les autres immeubles du site ne sont pas tous pris en compte par les diverses études. Il importe que l'activité économique reste *primordiale* dans chacun des bâtiments. Ce n'est qu'une mixité de fonctions alliant habitat, services, transformations artisanales et industrielles, qui fera vivre ce remarquable complexe que bien d'autres pays nous envient.

Guido VANDERHULST

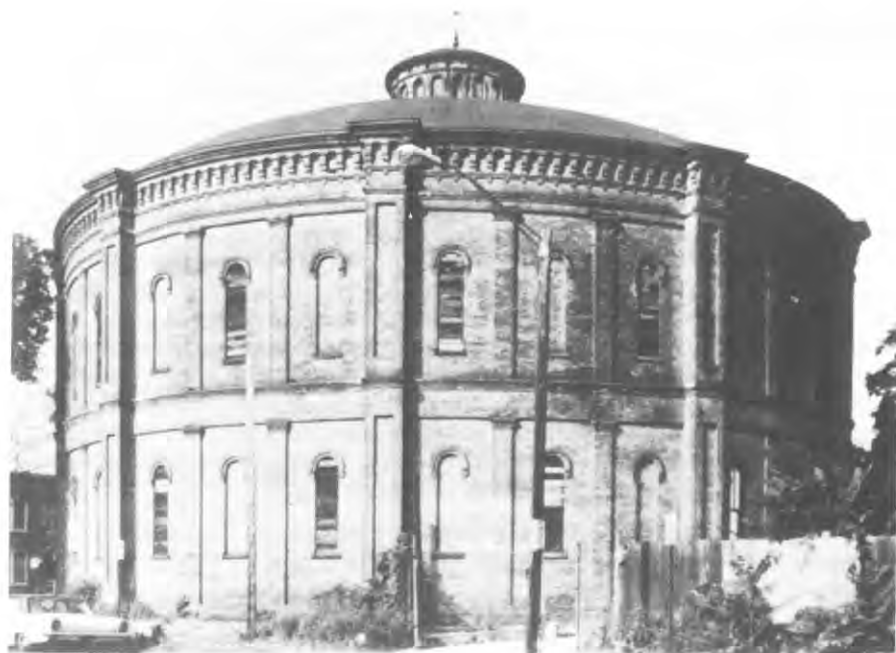
Publications

□ Georges VAN den ABEELLEN, **L'archéologie industrielle**, 3^e édition. Bruxelles, Editions de la Fédération des entreprises de Belgique, 1988. In-4, illustrations en noir et blanc. 350 FB.

G. van den Abeelen présente ici la troisième édition de sa brochure dont la première mouture remonte à février 1972; elle fut alors insérée dans *Industrie*, la revue mensuelle qu'éditait à cette époque la Fédération des industries belges. En nous donnant cette dernière édition, totalement refondue, l'auteur veut en somme attirer l'attention sur notre discipline, qui fait désormais partie des grands courants qui se dessinent dans la vie culturelle contemporaine.

Destinée surtout au grand public, mais non dépourvue d'esprit scientifique, cette plaquette suit la longue trace physique qu'ont laissée sur la terre les réalisations, les projets, les rêves – et parfois les échecs – d'un grand nombre de chefs d'entreprises et de ceux qui se sont trouvés associés à ce qu'ils réalisaient. Elle montre également que les méthodes de l'archéologie industrielle se sont considérablement affinées et que son champ d'investigation s'est, surtout, véritablement universalisé, se manifestant aujourd'hui du lointain Spitzberg, où l'on a fouillé les ateliers des baleiniers hollandais, à l'Australie, où de nombreux musées content le souvenir vivant des ruées vers l'or.

Concrètement, sont ici passées en revue les réalisations archéologico-industrielles des pays suivants: Grande-Bretagne («Un centre créateur»), République fédérale d'Allemagne («La vision allemande des choses»), ancienne D.D.R. («Ce qui s'y passe»), Pologne («Une attitude très constructive»), Belgique («L'historique d'un effort»), Pays-Bas («Problèmes et réalisations»), Pays scandinaves, France («Des sites à profusion»), Suisse («Le respect de la tradition technique»), Italie («Une participation très vivante»), Australie («De pionniers en pionniers»), Brésil («Un pays témoin, une expérience à suivre») et, enfin, Etats-Unis («L'archéologie industrielle



**L'impressionnant gazomètre construit à Troy (New York en 1873 par l'ingénieur
Frédéric A. Sabbaton; capacité de 300.000 m³.**

fournit la clé d'un passé»). Cet impressionnant coup de projecteur – en moins de trente pages – se termine par une conclusion de la meilleure veine, «Une archéologie de plein droit», montrant combien cette discipline est devenue l'affirmation d'une grande préoccupation internationale. Nous ne pouvons, avec G. van den Abeelen, que nous en réjouir.

Jean-Pierre HENDRICKX

□ Alain BELTRAN et Pascal GRISET, **Histoire des techniques aux XIX^e et XX^e siècles**. (Collection «Cursus»). Paris, Editions Armand Colin, 1990. In-8, 190 p., croquis.

Il y a plusieurs façons d'appréhender l'évolution des techniques. Certes, on peut décrire les mécanismes et les perfectionnements technologiques successifs, mais ne risque-t-on pas alors d'isoler le domaine technique, de le couper de tout lien avec la sphère économique, sociale, voire intellectuelle? Or, il y a lieu de comprendre dans quelle mesure une invention a répondu à un besoin social, en bref de distinguer les innovations fondamentales qui ont marqué les étapes successives du monde industrialisé.

La tâche d'un ouvrage comme celui-ci frise la gageure quand il s'agit d'aborder en moins de deux cents pages une période aussi riche que les deux derniers siècles du changement technique. Aussi, à l'intérieur de fresques très générales, les auteurs ont

tenu à évoquer de façon plus explicite certains processus d'innovation exemplaires étayés par la recherche historique récente et la plus exigeante.

Pour la clarté du propos, A. Beltran et P. Griset ont distribué leur travail en quatre grandes sections: «Les techniques de l'énergie» (p. 5-47: les sources d'énergie primaire; les moteurs non électriques; le domaine électrique et le nucléaire); «Les techniques de production» (p. 48-97: l'agro-alimentaire; l'exploitation minière et la métallurgie; la chimie, etc...); «Les techniques de transport» (p. 98-132: l'utilisation de l'énergie naturelle; l'ère de la vapeur; moteurs à explosion et électricité; la propulsion à réaction, de l'air à l'espace); «Les techniques de l'information» (p. 133-182: les systèmes mécaniques; les techniques électromécaniques; le premier âge de l'électronique; l'électronique moderne). Chaque domaine technique est donc présenté de manière chronologique et des «coups de projecteur» viennent illustrer des moments essentiels. Quant aux différentes parties de ce livre bien construit et tout aussi bien pensé — même si l'expérience française est parfois trop privilégiée — elles se répondent, comme on l'a vu: les transports suivent la maîtrise des différentes sources d'énergie, les techniques de l'information abordent selon des méthodes sans cesse plus performantes les questions fondamentales de la transmission, de l'enregistrement et de l'interprétation des signaux.

Cet ouvrage, qui s'adresse essentiellement aux historiens et, dans une moindre mesure, aux économistes, ne manquera pas non plus de retenir l'attention des archéologues industriels, qui y trouveront un excellent aperçu de ce qui constitue une des bases de leurs recherches: les techniques et l'industrie.

Signalons enfin qu'Alain Beltran et Pascal Griset sont agrégés d'histoire et chargés de recherche au CNRS. Spécialistes en histoire de l'innovation, ils ont déjà publié dans la même collection *La croissance économique de la France, 1815-1914*.

Jean-Pierre HENDRICKX

□ Jean-Luc MOUSSET, **L'industrialisation du Luxembourg de 1800 à 1914**. Luxembourg, Musée d'histoire d'art, 1988. In-8 oblong, 177 p., illustrations en noir et blanc.

A l'heure actuelle, la sidérurgie, principale industrie du Grand-Duché de Luxembourg, affronte — comme on le sait — une crise structurelle. Depuis des années, son économie se désindustrialise et le secteur des services y tient désormais le premier rang. Le moment est donc venu de jeter un regard en arrière et de se rappeler les débuts du développement industriel de ce petit pays. A cet effet, a été inaugurée en mars 1985, au Musée luxembourgeois d'histoire et d'art, une salle d'exposition consacrée à l'industrialisation du Luxembourg au XIX^e et au début du XX^e siècle. Retracer les grandes lignes de cette industrialisation à l'aide d'objets et de documents iconographiques, tel est le but de cette exposition de synthèse, dont le livre sous recension constitue le guide du visiteur.

En somme, pour réaliser pareil projet il a fallu partir de zéro ou presque. Sauf rares exceptions, les objets exposés ne sont entrés au Musée que très récemment. La plupart ont été retrouvés dans des usines, dans des ateliers ou chez des particuliers. Le manque de place a obligé les responsables de cette section dudit Musée à restreindre le champ chronologique que couvre la présentation. Optant pour la période délimitée

par les deux dates-repères 1800 et 1914, ils ont divisé le sujet en deux grandes parties: la première montre brièvement les principales caractéristiques de l'ère pré-industrielle, la seconde met en regard certains aspects majeurs de l'âge industriel.

D'une manière générale, les pièces exposées ont été sélectionnées selon des critères muséologiques. Ainsi, par exemple, au lieu de retracer l'histoire de la principale entreprise textile du pays, la draperie Godchaux, on lui a préféré ici l'établissement plus modeste de Pulvermühle à cause de sa meilleure documentation iconographique. De même, l'accent a été mis sur les significations historiques, économiques et sociales qui sont inhérentes aux objets; ainsi, le portrait d'Auguste Metz, distribué par sa famille aux employés et ouvriers après la mort de ce maître de forges, évoque le paternalisme qui caractérisait jadis les rapports entre patrons et salariés; la machine à écrire symbolise l'univers naissant des bureaux et des employés; la mandoline apportée par des ouvriers piémontais rappelle la présence de nombreux immigrants italiens au Grand-Duché.

On remerciera Jean-Luc Mousset de nous avoir donné ici le premier livre-catalogue sur les industries et entreprises du Luxembourg, un livre dans lequel les différents objets et documents sont excellemment replacés dans leur contexte historique, un livre enfin qui servira certainement de base à une étude plus globale et chronologiquement plus étendue de l'industrialisation du Grand-Duché et de son archéologie industrielle car, malgré les démolitions, de nombreux exemples de son architecture usinière restent – heureusement – encore en place.

Jean-Pierre HENDRICKX



Stand de la Société des Hauts Fourneaux et Forges de Dudelange à l'exposition universelle de 1900 à Paris.

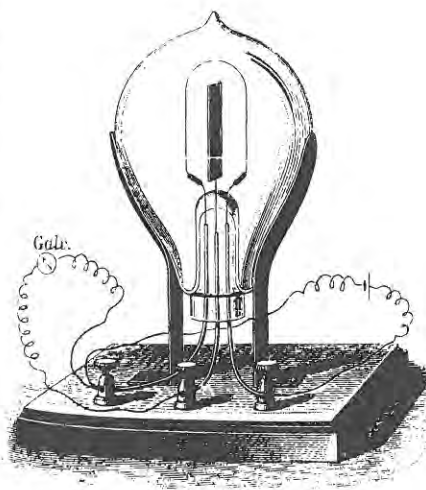
□ **L'électricité il y a cent ans.** Etudes publiées sous la direction de Jean CAZENOBÉ. Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en science sociales, 1989. In-8, 167 p., illustrations en noir et blanc. 110 FF.

S'il est un ensemble de technologies dont les applications sont pour nous familières, constantes, voire nécessaires, c'est bien celles de l'électricité. Or, les premières de ces applications ont commencé il y a un siècle à peine. L'éclairage au moyen du fil incandescent, par exemple, ou l'utilisation de moteurs électriques, tout cela naît dans les années 1880-1890. C'est alors que sont en pleine gestation des avancées scientifiques ou techniques qui allaient — on le sait maintenant — engendrer de prodigieux développements tels le transport du courant haute-tension ou, des décennies plus tard, la télévision.

Le présent recueil de textes — résultat d'un colloque organisé à Paris, en 1987, par l'Ecole des Hautes Etudes en sciences sociales — s'efforce de fournir des éléments de reconstitution de ce que fut cette époque, autour de l'année 1887, pour l'électricité; et ceci tant du point de vue de l'histoire des idées — les techniques, la science qui les gouverne et la mathématisation qui rend celle-ci intelligible — que de celui de l'histoire économique et sociale.

Au menu de cet ouvrage, on lira avec intérêt les textes des communications suivantes: J. CAZENOBE, *L'électricité en 1887, ou de l'exemplarité d'une année quelconque* (p. 11-37); Pierre HAMAMDJIAN, *Le non-anniversaire d'une invention capitale en électricité* (p. 39-68); Salvo D'AGOSTINO, *Pourquoi Hertz, et non pas Maxwell, a-t-il découvert les ondes électriques?* (p. 71-80); J. CAZENOBE, *1880-1980: demain, la télévision* (p. 83-94); M. HILLAIRET, *Les progrès électrotechniques d'après l'un de ses artisans* (p. 97-103); P. GERBOD, *L'enseignement de l'électricité en France à la fin des années 1880* (p. 107-119); H. MORSEL, *Pourquoi la France a-t-elle pris du retard dans son électrification à la fin du XIX^e siècle?* (p. 123-136); H. CARVIN, G. CHASTAGNARET et M. LESCURE, *Les débuts de l'électricité à Marseille, 1882-1906* (p. 139-152). Cet ensemble se clôture par deux annexes très révélatrices: *L'éclairage électrique. (Rapport d'H. Fontaine au Congrès international des électriciens en 1889)* (p. 153-161), et *Lignes et réseaux électriques recensés en France au 31 décembre 1888 (quelques exemples)* (p. 162-167).

Voici donc fourni au public cultivé un précieux instrument de compréhension de tout ce qu'implique, dans le cas d'un projet et d'une époque donnée, l'émergence d'une technologie nouvelle.



**Exposition de Philadelphie de 1884 :
la diode d'Edison.**

□ Myriam CASSIERS, Michel DE BEULE, Alain FORTI et Jacqueline MILLER, **Bruxelles, 150 ans de logements ouvriers et sociaux.** («Les dossiers bruxellois», n° 7-8). Bruxelles, a.s.b.l. DIRE (20, avenue des Arts), 1989. In-4, 228 p., illustrations en noir et blanc. 560 FB.

La construction, à partir du XIX^e siècle, d'un habitat spécifique répondant aux besoins de la croissance industrielle, c'est-à-dire permettant l'hébergement rapide de la main-d'œuvre affluant des régions rurales et cherchant à se loger, même dans les pires conditions, à proximité immédiate de la fabrique ou de l'atelier, apparaît – il est bon de le rappeler – à la fois comme une donnée de l'histoire ouvrière inscrite dans la mémoire collective et comme un élément constitutif du paysage urbain européen.

A Bruxelles toutefois, contrairement à la Wallonie, il ne subsiste que peu de traces visibles des formes les plus anciennes de cet habitat : impasses primitives du centre ville et autres ébauches de cités philanthropiques des années 1850-1860 ont le plus souvent disparu dans les mutations et remaniements qui n'ont cessé d'effacer et de redessiner le territoire urbain depuis l'accession de Bruxelles à la fonction de capitale. Plus nombreux, par contre, sont les témoignages remontant aux dernières décennies du XIX^e siècle et au-delà : la région compte encore aujourd'hui quelques milliers de logements ouvriers, construits pour la plupart entre 1890 et 1914 et dispersés, sou-



Un pavillon de la rue de Dilbeek [s.d.].

vent par très petits groupes, dans presque toutes les communes bruxelloises. Il faut leur ajouter le riche patrimoine de logements pré-sociaux et sociaux constitué avant la crise des années 1930 et la Seconde Guerre mondiale. Au total, plus de 40.000 logements, parmi lesquels le présent inventaire a retenu 144 ensembles (près de 12.000 logements) retraçant l'histoire de l'habitat ouvrier et social depuis les plus anciennes impasses et maisons de rapport jusqu'aux grandes cités-jardins puis aux chantiers sociaux de la seconde après guerre.

Concrètement, les deux premiers chapitres de ce solide dossier s'attachent à éclairer la relation entre les logements et la ville, évoquant le coût social des différentes stratégies de localisation de la main-d'œuvre ouvrière telles qu'elles sont apparues au cours de ces 150 ans de croissance urbaine. Quant au troisième chapitre, il présente un bilan de la recherche mettant en évidence: l'origine des logements (patronale, spéculative, philanthropique ou publique) ainsi que leur localisation au sein de 19 communes regroupées en «couronnes» selon l'époque de leur urbanisation; le degré d'ancienneté des différentes catégories d'ensembles retenus; enfin, les critères particuliers qui ont conduit à leur sélection. Il s'achève par des recommandations visant plus particulièrement à la protection et à la mise en valeur de ce patrimoine fragile, susceptible d'être détruit aussi sûrement par des interventions brutales ou inattendues, qui en dénaturent la signification, que par l'indifférence qui a longtemps constitué la règle de comportement à son égard.

On lira avec la plus grande attention ce dossier-guide très bien construit concernant un secteur du patrimoine industriel à propos duquel il y a encore beaucoup à dire et à faire.

Jean-Pierre HENDRICKX

C'est à voir

Le «National Railway Museum» à YORK (G.B.).

Les Anglais, dit-on souvent, conservent tout. Traditions obligent! Un des résultats bienfaisants de cette «manie» est qu'ils disposent d'un réservoir immense d'objets dans tous les domaines de la production d'autrefois. Si l'on ajoute qu'ils sont attachés à leur passé, jusqu'au plan local, et qu'ils y consacrent une part importante de leurs loisirs ou de leurs moyens, on comprendra mieux la qualité exemplaire de certaines réalisations comme le présent musée.

Ce dernier représente en fait une partie du musée national des sciences et de l'industrie, qui s'est distribué jusqu'à présent entre Londres, Bradford et York. Il s'ouvrit en 1975 et fut reconnu «musée de l'année» en 1991 après avoir reçu la «rose» d'honneur du tourisme britannique en 1990. Il occupe l'ancienne gare des marchandises de



Copie exacte de la «Rocket» de 1829, avec un wagon de 1930 pour la 1^e classe sur la ligne Liverpool-Manchester.

l'époque victorienne, dont la réhabilitation complète, et architecturalement remarquable, s'achèvera au printemps de cette année-ci. A cette date, toutes les collections seront à nouveau accessibles sur un espace doublé, et d'autant plus surprenantes.

Car tout y est. Un monde ! Non seulement, comme de juste, le matériel roulant, avec ses locomotives de 1829 (la «Rocket»; puis la «Iron Duke» de 1842 à la mise au point de laquelle collabora l'ingénieur célèbre I.K. Brunel) à nos jours (entre autres, la superbe «Mallard» de 1938 ou la «Evening Star» de 1960), ses wagons de toute nature (par exemple, les wagons de voyageurs Topaz ou Pullmann de 1901), ses voitures des luxueux trains royaux (notamment le salon roulant préféré de la reine Victoria, construit en 1869), ses grues, etc. Mais également tout ce qui a trait à l'histoire des chemins de fer et à leurs activités internes et externes. Citons, parmi tant d'autres, les uniformes, les signaux et les voies, les bancs des gares, les malles des voyageurs, les outils des cheminots et leurs ateliers, les luminaires et les horloges des quais, les guichets, les affiches publicitaires (certaines sont magnifiques), etc., jusqu'aux horaires journaliers et aux tickets de 1^e ou de 2^e classe.



YOUR FRIENDS ON THE LMS

Les travailleurs du rail. Affiche d'information de 1947.

Le musée est introduit symboliquement par une reconstitution fidèle de l'ouverture de la ligne Stockton-Darlington le jeudi 27 septembre 1825. Plusieurs vidéos animent le parcours de visite, par exemple sur le tri postal (le plus ancien wagon du genre, daté de 1885, est venu de Wolverton) ou sur le fret transbordé dans les navires. Même chose à travers plusieurs diaramas commentés; ainsi sur les employés et ouvriers du rail depuis le XIX^e siècle, ou sur les «ferries» depuis 1924.

Comme tout musée anglais qui se respecte, celui d'York possède son restaurant, sa boutique bien fournie (avec des «guide-books» particuliers, à des prix tout à fait abordables pour chacun), son service éducatif pour les enfants (plus de 400 groupes scolaires y défilent chaque année), son association de sympathisants et sa bibliothèque spécialisée incluant ici quelque 250.000 photos sur le sujet.

Enfin, l'exposition «National Railway Museum on Tour» montre depuis 1990, à Swindon, des engins en activité dans un vieux site d'ateliers ferroviaires du Great Western Railway d'Angleterre.

Passionnant et instructif en diable! Mais à quand donc pareille possibilité de découverte chez nous, où la vie du chemin de fer n'a pas été moins précoce ni active...? On peut rêver.

(L.F.G.)

Musée situé derrière la gare actuelle. Ouvert tous les jours de 10h (ou 11h le dimanche) à 18h. Prix d'entrée: adulte: 3,30 £; étudiant: 2,10 £; prix pour groupes.

Protection

○ L'ensemble des bâtiments industriels dits du «**Grand Hornu**» est proposé au classement (mars 1992).

○ Le gazomètre de **Dinant** (voir le n° 22, p. 25) a été démoli le mois dernier...! C'était l'un des tout derniers du genre («à cloche») dans la région wallonne.

○ Le dernier numéro de la revue «Monumenten en Landschappen», organe du Service des monuments et sites de la région flamande, a publié un bel article sur la restauration du bâtiment destiné aux archives provinciales d'Anvers: *Provinciaal Archiefgebouw te Antwerpen* (n° 11/1, janvier-février 1992, pp. 20-27, avec une bibliographie spéciale). Il s'agit en réalité d'une construction conçue comme telle en 1850 par l'ingénieur provincial T. Lebens. Ce dernier a utilisé un squelette en fonte, s'élevant sur quatre étages et desservi par une remarquable vis d'escalier centrale et par des passerelles intérieures. Toutes les pièces métalliques ont été fondues dans l'atelier Galler à Liège en 1851-1852. Cette structure en fonte constitue une innovation pour l'époque, exactement contemporaine du fameux Cristal Palace de Londres (1851), une vingtaine d'années après la serre du jardin botanique à Bruxelles (T. Suys, 1828).

Agenda

○ Musée de la photographie

La photographie est certes une technique remarquable que nous a légué ce XIX^e siècle si fécond en inventions, mais aussi, et surtout, une prodigieuse source de documentation sur tous les aspects de la vie

quotidienne pendant une période qui couvre actuellement un siècle et demi. L'historien et l'ethnologue y trouvent une information complémentaire à leurs recherches qui n'a pas d'équivalent pour les périodes antérieures de l'histoire. L'image restituée par l'appareil photographique, étant une reproduction fidèle d'une scène saisie sur le vif à un moment précis, permet une analyse détaillée de ses composantes dans les domaines les plus variés: on peut être attentif à la hiérarchie sociale par l'observation des tenues vestimentaires et l'emplacement des personnages, on pourra y remarquer le pourcentage d'enfants parmi le personnel d'une usine, ou encore les outils que présentent fièrement les ouvriers, ou encore le cadre et l'environnement du lieu de travail, etc.

Née avec la révolution industrielle, la photographie nous fournit une documentation d'une richesse considérable; elle est une dimension importante de notre culture. Mais la photographie est un document fragile, il est nécessaire de prendre des mesures appropriées pour en assurer la conservation dans les meilleures conditions. C'est en partie pour cette raison qu'une institution spécialisée a été créée, avec le soutien de la Communauté française de Belgique qui en officialise de ce fait l'existence: il s'agit du Musée de la Photographie.

Le Musée de la Photographie est aménagé dans les chapelles néogothiques et autour du cloître de l'ancien Carmel à Mont-sur-Marchienne dans la banlieue de Charleroi. Les dimensions du bâtiment et sa configuration ont permis d'y créer un musée d'images où le document historique a sa place au même titre que la création contemporaine, mais aussi un musée où les aspects techniques de la photographie sont évoqués à travers des collections d'appareils et de matériel.

Le Musée de la Photographie est une initiative de l'association «Photographie Ouverte» créée en 1978 pour coordonner l'effort entrepris à Charleroi pour la création d'un Musée de la Photographie. Elle comprenait des personnalités de la ville de Charleroi, des photographes, des artistes. Ne disposant que de faibles moyens pour l'acquisition de collections, l'association put néanmoins rassembler des collections importantes d'objets et de documents sous la forme de dons ou de dépôts, notamment des acquisitions de la Ville de Charleroi. Le projet de Musée obtenait également la garantie du dépôt de la collection de la Communauté française de Belgique. Lorsqu'en 1984, cette der-

nière considérait le Musée comme faisant partie de ses projets prioritaires, la collection put s'enrichir considérablement par dons et achats subsidiés. Installé dans un premier temps dans un bâtiment provisoire au centre de Charleroi, c'est récemment que le Musée a pu s'implanter définitivement dans un espace particulièrement propice à ses objectifs. Dix salles et un long couloir constituent un parcours chronologique retraçant cent cinquante ans d'histoire de la photographie, aussi bien sous ses aspects documentaires que comme moyen d'expression artistique, sans pour autant négliger les aspects techniques: une très riche collection d'appareils photographiques évoque son évolution. L'approche didactique du Musée est concrétisée dans quelques salles où les procédés photochimiques de fixation de l'image sont expliqués d'une façon très pertinente, ainsi que l'évolution de la formation de l'image depuis la «camera obscura» jusqu'aux appareils pourvus de lentilles. Le Musée dispose également d'un vaste espace pour les expositions temporaires aménagé dans les chapelles de cet ancien couvent.

Les collections du Musée comportent actuellement près de 60.000 photographies qui sont inventoriées, identifiées, fichées. Le processus d'informatisation engagé permettra, à moyen terme, la création d'une banque de données iconographiques.

La conservation des documents est un des principaux objectifs du Musée. Il faut se rappeler en effet que la photographie est un document dont la particulière fragilité nécessite des soins spécifiques pour en assurer la conservation. Née d'un processus photochimique, la photographie est toujours sensible à un éclairage prolongé, elle réagit aux acides du support, notamment du carton ou du papier sur laquelle elle est fixée. Pour remplir cette mission essentielle, le Musée de la Photographie est équipé d'une chambre-forte résistant au feu et climatisée, température et degré hygrométrique sont contrôlés. Tous les documents sont conservés dans des boîtes et des passe-partout sans acide.

Le Musée est équipé d'une bibliothèque spécialisée d'ouvrages traitant des aspects techniques ainsi que d'anthologies et de monographies sur photographes. Il rassemble ainsi une abondante documentation à la disposition du chercheur et du public.

Un personnel qualifié assure le fonctionnement du Musée dans ses tâches essentielles: muséographie, recherche, classement, ainsi que

des techniciens habiles sachant imprimer des clichés anciens dont les formats sont source de difficultés évidentes.

Pour tous ceux que la conservation d'archives photographiques préoccupe, le Musée de la Photographie est susceptible d'apporter une réponse adéquate. C'est dans cet esprit qu'un programme de collaboration a été mis sur pied entre l'Ecomusée de la Région de Treignes et le Musée de la Photographie. En effet, depuis une dizaine d'années parmi la riche documentation régionale qui a été rassemblée à Treignes figurent de nombreux documents photographiques y compris des collections de plaques originales pour lesquelles il n'était pas possible de créer les conditions de conservation adéquates. C'est ainsi qu'une convention de dépôt a été établie entre les deux organismes, contrat par lequel les documents de l'Ecomusée sont conservés dans un fonds distinct au Musée de la Photographie, une réplique étant classée à Treignes; l'utilisation des documents conservés à Charleroi est soumise à l'accord du propriétaire. Pour le classement des documents, un code commun est utilisé de telle sorte qu'il est possible de trouver rapidement une photo; le système utilisé est à double entrée: par localité, et par sujet, ce dernier étant largement inspiré de celui en usage au Musée des Arts et Traditions Populaires de Paris. De plus, les deux Centres sont en cours d'acquisition d'un équipement informatique compatible (système MacIntosh) dans lequel l'utilisation digitalisée facilitera les recherches, une interconnection par «modem» est envisagée.

Puisse cet exemple servir pour d'autres cas similaires et rationaliser ainsi la conservation d'un patrimoine fragile et irremplaçable.

Le Musée de la Photographie se situe à Charleroi/Mont-sur-Marchienne, avenue Paul Pastur 11 - Tél.: 071/43.58.10; Fax: 071/36.46.45. Ouvert tous les jours de 10 à 18h sauf lundis et jours fériés.

Jean-Jacques VAN MOL
Ecomusée de la Région de Treignes - avril 1992

○ **A l'Ecomusée de Treignes: le Musée de l'Agriculture, saison 1992.**

L'Ecomusée de Treignes inaugure cette année une nouvelle salle dans sa section consacrée à l'histoire de la mécanisation de l'agriculture. L'année dernière, une première salle consacrée aux labours, aux

semailles et à la moisson était présentée au public. La charrue Brabant, invention des agriculteurs de notre pays qui a connu une renommée internationale dès la fin du XVIII^e siècle, est comparée à la charrue double-Brabant, modèle dont l'emploi s'est progressivement généralisé pour exécuter des labours à plat, rendus nécessaires pour la circulation des machines à semer et à moissonner. Une collection de différents modèles de semoirs et d'épandeurs à engrais illustre la part prise par les fabricants belges malgré une sévère concurrence internationale. Une moissonneuse McCORMICK, une javaleuse WOOD et une lieuse MASSEY HARRIS permettent de comprendre les étapes de la mécanisation de la moisson et les conséquences sociales de cette évolution.

La deuxième salle qui vient d'être inaugurée (30 mai 1992) est consacrée à l'appropriation des céréales. Tout d'abord, la structure d'un épi de blé est décrite pour familiariser le visiteur avec les outils et les machines qui ont été utilisés pour obtenir un grain nettoyé, pour l'amener à comprendre la signification fonctionnelle des gestes, et le pourquoi des étapes successives auxquelles sont soumises les gerbes de céréales après la moisson pour la préparation du grain propre en vue de la consommation ou des semailles. On a regroupé dans cette section, à côté des outils traditionnels, fléau, van et crible, les différentes machines qui les ont remplacés, batteuse, tarare et trieur. Différents modèles de batteuses à «broches» et «en travers» qui ont connu une grande diffusion dans nos campagnes pendant la période d'entre-deux guerres ont été préférées aux monumentales batteuses à grand travail, car moins didactiques pour le profane. Les modèles présentés sont tous de fabrication belge et montrent ainsi le dynamisme de nos inventeurs et de nos fabricants qui se sont ingéniés à produire des modèles compacts, maniables et économes à l'emploi; ils témoignent aussi des différentes sources d'énergie qui étaient utilisées pour les actionner: machines à bras, manège à chevaux, moteur électrique, puis enfin avec un moteur à explosion pour les plus récentes. Deux «ripeuses» complètent cette collection, machines plus simples, sans contre-batteur, destinées à effectuer un battage plus sommaire des céréales destinées au bétail.

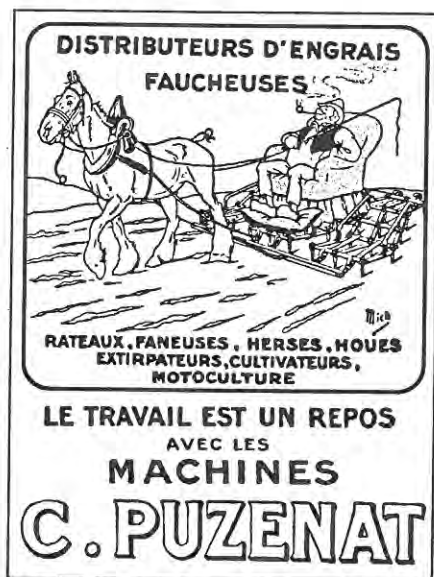
Le tarare, qui séparait les grains de la balle à l'aide d'une soufflerie mécanique, a remplacé le van, qui était secoué dans un courant d'air. Parmi la collection de modèles de trieurs, un trieur à alvéoles montre le perfectionnement et la sophistication que ces instruments avaient

atteints: ils permettaient d'obtenir un grain complètement débarrassé des impuretés, principalement des semences de mauvaises herbes.

A présent, le visiteur peut contempler un panorama complet de la mécanisation des travaux agricoles et de son évolution jusqu'à l'avènement du tracteur et de l'agriculture motorisée.

La mécanisation de la récolte du foin et des cultures spéciales (pomme de terre et betterave), ainsi que la laiterie attendent des locaux appropriés pour être présentées au public.

Exposition temporaire, du 31 mai au 31 octobre à la ferme-château



Au milieu du XIX^e siècle, avec l'avènement de la révolution industrielle, l'affiche trouve sa raison d'être et son essor: pour la première fois, le lancement sur le marché d'objets manufacturés en grandes séries nécessite l'incitation à des besoins nouveaux dans le public. Les succès commerciaux, même les plus éclatants, restent toujours précaires, obligeant les industriels à un constant effort publicitaire. Cette forme de propagande commerciale a revêtu les formes imprimées les plus variées, allant de l'encart publicitaire dans les journaux et périodiques au catalogue

illustré répertoriant les produits, et aux affiches placardées à l'extérieur.

Dans ce vaste domaine, la publicité pour les instruments et produits destinés au monde agricole constitue un domaine à part, l'affiche agricole est spécifique. Elle est en effet destinée à susciter l'achat chez les agriculteurs, et non à promouvoir la vente des productions agricoles. Tels que sont organisés les circuits de distribution, les agriculteurs n'ont aucun besoin de faire appel à l'affiche pour vendre leurs produits: récoltés suivant les saisons, par une multiplicité d'individus, ils se vendent selon la loi de l'offre et de la demande sur les marchés agri-

coles d'où ils sont diffusés. Ce n'est que récemment, avec les concentrations, les regroupements et l'ouverture des frontières, que les campagnes publicitaires pour ces produits sont apparues. Si l'agriculteur n'utilise pas l'affiche, il représente néanmoins pour les secteurs de l'industrie qui lui destinent leur production, un marché que la publicité peut aider à conquérir, depuis la fin du XIX^e siècle; les fabricants de machines agricoles l'ont fort bien compris. De plus, cette forme de propagande a été largement utilisée par les pouvoirs publics dans leurs efforts pour la modernisation de l'agriculture: les organismes officiels, tels que les comices, ont diffusé des affiches pour annoncer les foires agricoles et les concours destinés à promouvoir instruments, machines et procédés nouveaux.

En outre, on peut faire remarquer que le monde rural n'est pas le terrain idéal pour le panneau publicitaire qui trouve surtout dans les villes les supports qui lui conviennent. De plus, pour être rentable, l'affiche doit être vue par des milliers de passants, ce qui, à priori, exclut les campagnes et même les villages. L'affiche est surtout un phénomène urbain. A ses débuts, l'affiche agricole est donc moins une affiche extérieure comme on la conçoit en milieu urbain, qu'une sorte de publicité sur le lieu de vente, chez le charron ou le marchand de graines. C'est pourquoi elle est souvent de petit format, montée sur carton ou sur baguettes qui permettent de l'accrocher.

Toutes ces raisons expliquent le nombre relativement restreint d'affiches agricoles dans la production pléthorique de la fin du siècle dernier et du début de celui-ci, période qui est considérée comme celle de l'âge d'or de l'affiche. Ajoutons enfin que l'important, en fait, n'est pas d'être original ou sophistiqué. Il s'agit surtout de frapper l'imagination d'agriculteurs considérés comme traditionnalistes et conservateurs, à l'éducation souvent rudimentaire; gens toujours menacés par une mauvaise année et dont l'objectif principal est l'obtention de bonnes récoltes; c'est pourquoi ces documents revêtent souvent un aspect caricatural. Les nourritures pour animaux, par exemple, sont prétextes à l'évocation de plantureuses agapes auxquelles participent tous les pensionnaires de la ferme.

Nous proposons dans cette exposition une sélection que nous avons effectuée dans notre collection riche de près d'une centaine de documents.

A côté de planches représentant machines et instruments agricoles, on peut constater que les producteurs d'engrais avaient souvent

une imagination très suggestive pour ne pas dire caricaturale. Quelques affiches de concours agricoles qui se sont déroulés dans nos villages, concours organisés par les comices, fournissent des fresques imagées de ces grands moments de la vie de nos campagnes. Cette exposition permet de découvrir également quelques aspects insolites, tels que des gravures dramatisant des accidents survenus à la ferme par l'utilisation de machines, ou encore des planches didactiques destinées aux écoles rurales.

Source documentaire: Campagnes agricoles. Affiches et réclames agricoles 1890-1950, Alain WEILL - 1982 - Paris.

Ecomusée de Treignes - 81, rue de la Gare - 5670 TREIGNES
Tél.: 060/39.96.24

○ **Sur les immigrés.**

Nous sommes tous des étrangers, tous quelque part issus de peuples et de travailleurs venus sur ces terres dites «Belgique» pour y travailler et y obtenir un niveau de vie honorable et respectueux des identités de chacun.

Le travail coordonné par Anne MORELLI sous le titre «Histoire des étrangers et de l'immigration de la préhistoire à nos jours» (Edit. Vie Ouvrière) dit, avec une rigueur scientifique et historique exceptionnelle, combien la culture et l'économie d'une région, d'un pays, sont l'expression de mélanges, souvent houleux, parfois plaisants, de ces immigrés qui font aussi notre histoire.

Notre patrimoine immobilier, industriel et social, est profondément marqué par ces populations, et le livre nous intéresse donc à plus d'un degré. (Ndlr: nous espérons revenir sur cet ouvrage bientôt).

○ **«Cinq parcours dans Bruxelles»**

Notre numéro 22 s'est déjà fait l'écho (p. 27) de ces visites guidées par La Fonderie. Un utile et beau dépliant vient d'en divulguer plus largement le contenu, l'horaire, les modalités, etc.

Les cinq thèmes sont:

1. Bruxelles: un canal, des usines et des hommes;
2. Le logement des travailleurs;
3. Monuments d'histoire sociale et industrielle;
4. Côté cour, côté jardin: la ville résidentielle;
5. Au Moyen Age: du drap à la tapisserie.

Les renseignements d'ordre pratique sont donnés au n° de tél. suivant: 02/410.99.50.

○ **Quatrième Congrès de l'Association des Cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique.**

51^e Congrès de la Fédération des Cercles d'Archéologie et d'Histoire de Belgique du 20 au 23/8/1992.

La Section Archéologie industrielle du Congrès placée sous la présidence de M. Jacques Liébin (Vice-Président de P.I.W.B.) organisera ses travaux autour des cinq communications suivantes:

- Jean-Louis DELAET, L'action des Archives de la Ville de Charleroi pour la sauvegarde des archives d'entreprises.
- Georges HANSOTTE, Les Archives de l'Etat au service de l'archéologie industrielle.
- Jacques LIEBIN, Le sauvetage des machines, une tâche ardue mais nécessaire.
- Patrick VIAENE, Le patrimoine industriel et social et le grand public: présentation du programme en cours «Les Racines d'une Région», réalisé à Bruxelles par l'A.S.B.L. La Fonderie.
- Jean-Pol WEBER, Plaidoyer pour un témoin industriel: la fonderie de cloches de Tellin.

Pour toute correspondance relative au Congrès, s'adresser au Musée Curtius, Quai de Maestricht 13 à 4000 Liège - Tél.: 041/23.20.68.

○ **Brasserie à vendre.**

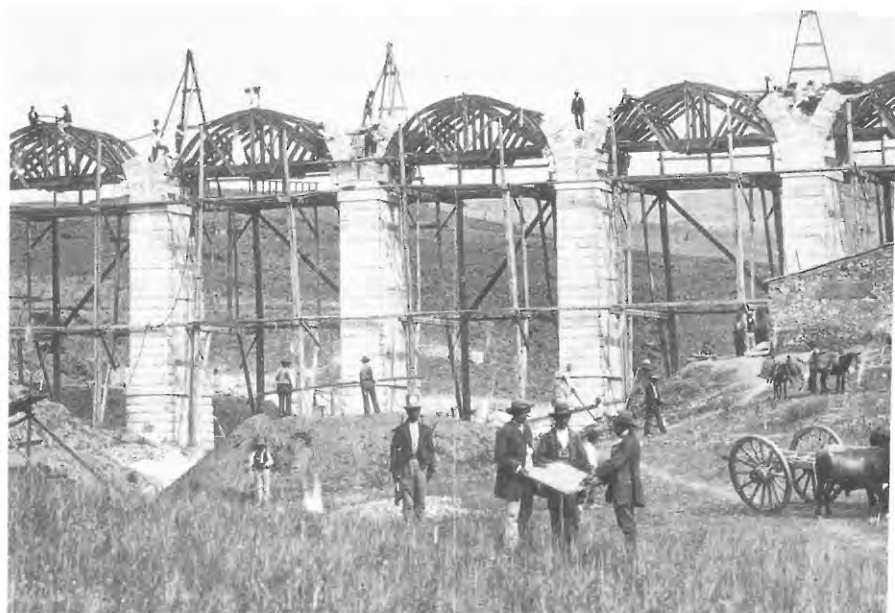
Le Musée de la Brasserie à Romedenne est mis en vente! Bien que les bâtiments ne soient pas de qualité exceptionnelle, le musée possède un fonds remarquable de documentation sur l'histoire de la brasserie et de ses carrélats. Sa perte serait dommageable à bien des égards. A sauver!

○ **Congrès.**

Comme annoncé à Bruxelles, le **8^e Congrès International du TICCII** se tiendra à Madrid, «capitale européenne de la culture 1992», du 16 au 18 septembre 1992, à l'initiative notamment de l'Association espagnole pour la conservation du patrimoine industriel créée en 1986.

Le thème général en sera l'archéologie industrielle du XX^e siècle jusqu'aux années '60. Il s'accompagnera de communications relatives aux transferts technologiques euro-américains, ainsi que de séminaires spécialisés (réhabilitation du patrimoine, apprentissages sur le P.I.: ce dernier comme source de l'art; les études de terrain).

Pour tout renseignement: Secretaria tecnica, Museo Nacional Ferroviario, C/Paseo de las Delicias 61, E-28045 Madrid.



Vie de l'Association

En mars 1992, notre Association totalisait 167 membres, dont 17 groupements ou entreprises, en règle de cotisation. C'est trop peu! Notre héritage industriel mérite beaucoup mieux. Qu'on se le dise.

Appel à tous!

(«Bulletin» du P.I.W.B.)

Nous cherchons de la matière rédactionnelle sur :

1. Articles et notes.

2. Publications et informations.

(livres/revues/actes/mémoires de fin d'études/revues de presse/
notes de lecture).

3. Protection.

(classements/législation/projets de réhabilitation/menaces et destruction).

4. Agenda.

(expos/manifestations/congrès/informations diverses/annonces).

5. Vie de l'association.

(rapports et administration P.I.W.B. : personalia/divers).

N.B. (les rubriques seront remplies en fonction des envois et des circonstances).

L'**échéance** des envois pour le n° **24** est fixée au 15 septembre 1992.
Merci!

Nous n'assumons aucune responsabilité en ce qui concerne les opinions émises et les illustrations utilisées par les auteurs.

Les auteurs d'articles ont droit à dix exemplaires justificatifs du bulletin, les auteurs de comptes rendus et de notes d'information à cinq exemplaires.

Patrimoine Industriel Wallonie-Bruxelles

Association sans but lucratif — siège social :
Musée d'Armes, Quai de Maestricht, 8, B-4000 Liège (Belgique)
Tél. 041/23.31.78 ou 23.15.62

Conseil d'administration

Président: Claude GAIER
Vice-Présidents: Jacques LIEBIN
Jean-Jacques VAN MOL
Secrétaire: Jean DEFER
Trésorier: Jean DEFER
Membres: Claude-M. Christophe, André DAGANT, Henri-Joseph DELREE,
Jean-Pierre DUCASTELLE, Jean-Pierre GAILLIEZ, Luc-F. GENICOT,
Roger MOSSERAY, Mme A. SPITAELS, SCHUMAKER,
Guido VANDERHULST, Mme WILLEMS.

Cotisations annuelles (voir page 31)

Membre individuel effectif:	500 FB
Associations culturelles:	750 FB
Associations commerciales:	1.000 FB
Membres protecteurs:	3.000 FB

A verser au compte 068-2019930-29 de l'A.S.B.L.
Patrimoine Industriel Wallonie-Bruxelles,
8, Quai de Maestricht, 4000 Liège.

Bulletin périodique trimestriel

Publié avec l'aide de la Communauté Française
Rédaction: Luc-F GENICOT ou Jean-Pierre HENDRICKX, c/o C.H.A.B.
Collège Erasme, place Blaise Pascal, 1,
B-1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél.: 010/47.48.73 ou 47.49.19 ou 47.45.89
Fax: 010/47.38.95

René BRION
73, Berkendallaan - 1800 Vilvoorde
Tél.: 02/267.25.53

Editeur responsable: Claude GAIER
35/11, rue F. Lapierre
B-4620 FLERON